

Mot du maire 2
Urbanisme 5
Loisir, culture
et tourisme 8
Incendie 10

Bibliothèque 14
Environnement 16
Fabrique 18
Maison des jeunes 18
Nous joindre 20



Volume 33 - Numéro 1 - Mars 2021 - 20 pages

Dès maintenant
Préinscription
CAMP DE JOUR

Page 8

Photo : Lisandre St-Cyr Lamothe



Photo : Lisandre St-Cyr Lamothe

Le marché public de retour Page 9



Le monarque à l'honneur Page 9

MERCI DE CONTINUER À RESPECTER LES CONSIGNES SANITAIRES



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Notre objectif : bien vous servir dans l'intérêt de toute la collectivité

Chères Caxtoniennes,
Chers Caxtoniens,

Au moment d'écrire ces lignes, nous venons de passer d'une zone rouge à une zone orange sur le plan sanitaire. Comme vous toutes et tous, votre Municipalité doit composer avec cette pandémie qui nous affecte durement. Malgré ce contexte, nous continuons à travailler en étroite collaboration avec les employé(e)s municipaux et plusieurs bénévoles pour vous offrir des services municipaux de qualité.

Je tiens à souligner le travail de nos employés, en particulier ceux à la voirie, de même que nos sous-traitants qui ont assuré l'entretien de nos routes et trottoirs depuis le début de l'hiver. Parmi les faits marquants des derniers mois, soulignons l'adoption du budget 2021, dans lequel nous avons réussi à maintenir le taux des taxes municipales à 0,83 cent du 100 \$ d'évaluation. Nous avons poursuivi notre stratégie de demander des subventions pour plusieurs dossiers afin d'alléger notre fardeau fiscal.

Plusieurs chantiers importants sont en préparation, notamment l'asphaltage du chemin des Loisirs et du Rang Saint-Joseph, le bouclage de la rue Langlois et de l'avenue de la Rivière en vue d'approvisionner ce secteur en eau. Nous en sommes également à travailler aux étapes préliminaires pour le remplacement de l'aqueduc du Domaine des Bouleaux Blancs et au relancement des appels d'offres pour le Parc nature et culture. Nous attendons enfin la confirmation d'une subvention pour la construction d'une piste d'hébertisme dont les travaux pourraient se dérouler au cours des prochains mois.

Nos travaux de planification pour les activités estivales vont bon train : programmation au Garage de la culture, sans oublier nos 5 à 7 du jeudi, mise à niveau du Jardin botanique,

organisation du camp de jour pour nos jeunes, préparation du parc Jonzieux, etc. En ces temps difficiles pour l'organisation d'activités, je tiens à souligner, à nouveau, le travail exemplaire de nos bénévoles à notre BibliothÉlie municipale, dont nous recevons régulièrement des commentaires très positifs.

Notre préoccupation de bien vous informer en toute transparence se traduit par la publication mensuelle de notre Infolettre municipale, qui vise à vous rapporter ce qui se dit aux réunions de votre Conseil municipal. Je salue le travail inlassable de la conseillère, Mme Francine Buisson, qui coordonne cette publication et qui s'ajoute à notre Muni-Info et à notre site Web.

Finalement, je tiens à féliciter Mme Gina Lemire et M. Thierry Archambault-Laliberté qui ont été élus lors des élections partielles du 13 décembre dernier pour vous représenter. De plus, le Conseil municipal a nommé MM. Jean-Nicholas Trudel et Martin Corriveau en tant que représentants de la population au sein du comité consultatif en urbanisme (CCU). Merci à MM. Keven Gélinas et Normand Longpré qui ont siégé de nombreuses années au CCU.

Notre objectif est de bien vous servir dans l'intérêt de toute notre collectivité afin d'améliorer notre qualité de vie. UN GRAND MERCI aux membres du conseil, employé(e)s municipaux, bénévoles, citoyennes et citoyens pour votre implication.

Je vous souhaite un bon printemps...bien mérité !

Robert Gauthier, maire

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Robert Gauthier
maire



Christina Béland



Lucie Hamelin



Thierry A. Laliberté



Francine Buisson



Claudette Caron



Gina Lemire



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Deux nouveaux conseillers

Thierry A. Laliberté, siège no 3

Mes priorités

Environnement, accès accru à la nature, sécurité de nos rues et projets collectifs

J'ai été élu cet hiver au poste de conseiller municipal au siège no 3, un rôle que je me suis engagé à endosser avec intégrité, engagement et dynamisme. Je suis papa de deux petites filles, nées dans ce merveilleux village que ma conjointe et moi avons choisi il y a plus de deux ans. Saint-Élie-de-Caxton, pour moi, c'est une communauté magique, à l'échelle parfaite pour accueillir, soutenir et propulser le feu qui anime ses citoyens. Je me suis présenté comme conseiller parce que je sais qu'on a les pieds sur un riche terreau de créativité, d'audace, d'humour, et qu'il faut continuer à bâtir là-dessus. Jasettes sur le parvis de l'église, réseau d'en-

traide à toute épreuve, des amis à tous les coins de rue, le vrai Père Nowel qui déambule, une ribambelle d'enfants, des fêtes d'Halloween pleines de créativité, j'ai trouvé ici les ingrédients de ma communauté de rêve. Je travaille depuis des années dans le milieu de l'environnement et suis impliqué dans des projets citoyens variés (cafés-réparation, projet de CPE, rue des enfants, etc.), et je veux mettre à contribution mes expériences pour le village en tant que conseiller. Mes priorités vont vers l'environnement, un accès accru à la nature, la sécurité de nos rues et les projets collectifs. Enchanté!



Gina Lemire, siège no 6

Mes priorités

Familles, aînés et les plus démunis

Tout d'abord, j'aimerais vous remercier d'avoir cru en moi et de m'avoir accordé votre confiance. J'espère bien ne pas vous décevoir.

Mon unique but est de faire une différence pour les gens de mon village, c'est pourquoi je vais travailler à aider les familles, les aînés ainsi que les plus démunis. Je suis une personne très dynamique, honnête, courageuse et très sociable, alors n'hésitez pas à me faire connaître vos préoccupations et je ferai tout mon possible pour y apporter des réponses claires. Le travail d'élue municipale prend son sens dans l'engagement qu'on prend pour les nôtres. C'est par là que j'ai envie d'aller.



Aide aux entreprises et aux commerces

Pour soutenir votre fonds de roulement

Si vous avez une entreprise ou un commerce et que vous avez besoin d'un apport financier pour soutenir votre fonds de roulement dans le contexte actuel, n'hésitez à contacter M. Jean-Frédéric Bourassa, coordonnateur au Service de développement économique et du territoire de la MRC de Maskinongé au 819 228-9461, poste 3903 ou par courriel : sedt@mrc-maskinonge.qc.ca ou jean-frederic.bourassa@mrc-maskinonge.qc.ca.

**Benoît Gauthier,
Directeur général et secrétaire-trésorier**

Le 2.0 passez au suivant

Entraide communautaire locale disponible

Gina Lemire

Vous avez besoin de quelque chose ? Vêtements, revues, plantes, nourriture, etc. ? Vous avez des choses à donner ? Vêtements, articles de maison, outils, jouets, etc.? Vous avez besoin d'une information ? Qui déneige les toitures, où trouver une garderie, où faire réparer sa voiture, etc. ?

Pour tous ceux qui ne le savent pas, nous avons un site qui s'appelle «2.0 passez au suivant » pour Saint-Élie-de-Caxton et les environs.

Il suffit de vous y inscrire en passant par Facebook. Il est très important de savoir que tout est toujours gratuit. Il n'y a aucune vente, aucun échange d'argent, seulement une entraide généreuse fort appréciée d'autant plus en ce temps de pandémie.



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Répertoire des commerces et services sur le site Web municipal

Il est de votre responsabilité de vous y inscrire

Francine Buisson

Le site Web municipal comporte une section Répertoire des commerces et services au lien suivant :

<https://www.st-elie-de-caxton.ca/informations-aux-citoyens/repertoire-des-commerces-et-services>

Tous les commerces et services ayant une adresse postale dans la municipalité peuvent figurer dans ce répertoire. Afin de s'assurer que les informations soient à jour, la Municipalité invite les commerces et services figurant déjà dans ce répertoire à vérifier les informations les concernant et à faire parvenir les modifications ou ajouts désirés à : Odette Villemure, secrétaire-réceptionniste, 819 221-2839, poste 2900 ou par courriel : info@st-elie-de-caxton.ca

Les commerces et services qui ne figurent pas dans ce répertoire sont invités à nous faire parvenir une demande

d'inscription avec les informations les concernant.

Informations possibles pour chaque commerce et service

Nom du commerce ou du service

Adresse

Téléphone

Courriel

Site Internet

Personne ressource : propriétaire ou personne à contacter

Services et produits offerts : courte description du service ou du commerce

Catégories : le service ou le commerce sera affiché dans la ou les catégories identifiées lors de l'inscription dans le répertoire

Liste des catégories sur le site

Alimentation

Animaux

Arbres, arbustes et fleurs

Artistes-Artisans

Construction-Rénovation- Matériaux

Garage-Mécanique

Hébergement

Location

Loisirs et culture

Restauration

Santé et soins esthétiques

Services de garde

Services municipaux

Services professionnels

Services publics

Services financiers

Station libre-service

Autres commerces

Autres services

Urgence

Ce service est gratuit ! Il est de la responsabilité des commerces et des services de s'inscrire et de maintenir leurs informations à jour. Au plaisir de recevoir vos coordonnées !

À propos de notre site Web: les statistiques

Pierre Deshaies

Voici les statistiques de notre site Web pour l'année 2020 :

- Site municipal : 34 229 visites et 128 503 pages consultées
- Site culture et tourisme : 20 952 visites et 70 099 pages consultées

Pour faciliter votre navigation

Afin de faciliter votre navigation, nous avons ajouté deux liens en haut de toutes les pages du site : *Infolettres* et *Plan du site*; ceux-ci s'ajoutent à *Accueil*, *Nous joindre* et *Facebook*. En cliquant sur *Plan du site*, vous aurez accès à l'arborescence du site (plan détaillé) et à chacune des 150 pages en hyperlien. Le meilleur moyen de naviguer en toute simplicité !

Nous avons aussi ajouté au début de la page d'accueil quatre accroches (boutons à cliquer) vers des pages fréquemment consultées : Avis publics, Ordures et recyclage, Bibliothèque et Demandes de permis.

Formuler une requête

Un formulaire « Formuler une requête à la Municipalité » est en ligne au bas de l'onglet *Nous joindre*.

- Contenu du formulaire :
- Coordonnées de la personne : nom, prénom, adresse, courriel, téléphone
- Endroit qui concerne la requête
- Type de requête, etc.
- Après le clic sur le bouton *Envoyer* du formulaire, le serveur achemine à l'expéditeur un accusé de réception automatique: « Merci d'avoir envoyé votre requête à la Municipalité ; elle sera transmise au responsable du service concerné. »
- Le contenu du formulaire est transmis par courriel à la Municipalité afin d'être traité dans les plus brefs délais.



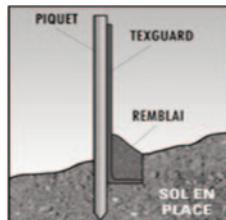
ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Lutte à l'érosion sur les sites de construction

Sandra Gérôme

Notre Municipalité a adopté en 2015 le règlement 2015-003 sur le contrôle de l'érosion en bordure des lacs et des cours d'eau amendant le règlement de construction 2010-014, SECTION 4 CHANTIER DE CONSTRUCTION par l'ajout à l'article 4.1 : « Lors de la demande de permis, le demandeur doit préciser les mesures nécessaires pour empêcher le transport des particules de sol par l'eau de ruissellement vers le lac ou le cours d'eau tel qu'exigé à la section 20 du règlement de zonage concernant la protection des rives à l'aide des techniques indiquées dans RAPPEL, Guide des bonnes pratiques environnementales : Lutte à l'érosion sur les sites de construction ou de sol mis à nu, Québec, 2003, 30 pages ».



Trois approches

- 1- Dévégétaliser le moins possible : une bande de 8 mètres autour de la construction suffit aux manœuvres de la machinerie ; limiter la mise à nu des sols à l'espace de travail.
- 2- Couvrir rapidement les sols mis à nu : avant l'aménagement paysager final, un simple paillis suffit généralement à réduire l'impact de la pluie ; revégétaliser le plus rapidement possible.
- 3- Empêcher l'eau d'atteindre sa vitesse d'érosion : intercepter l'eau avant qu'elle ne prenne trop de vitesse, disperser l'eau d'écoulement, faire obstacle à l'eau d'écoulement.

La barrière à sédiments

La première obligation : Utiliser une barrière à sédiments fins pour retenir les particules de terre avant qu'elles ne s'écoulent vers un fossé ou un cours d'eau.

- La barrière à sédiments est constituée d'une bande de géotextile retenue à la verticale par des piquets.
- Le géotextile est enfoncé dans 15 cm de sol à sa base.
- La barrière doit cerner tout le site de construction et doit y demeurer tant et aussi longtemps que la végétation n'ait pas suffisamment repris pour retenir le sol.
- La barrière à sédiments TexGuard est fabriquée de fibres de polypropylène tissées et traitées pour résister à la dégradation causée par l'exposition aux rayons ultraviolets.
- Elle permet de contrôler le lessivage du sol, de retenir les

particules de sédiments et de ralentir la vitesse de l'eau.

- Elle vient en rouleaux de 1,27 x 30 mètres. Elle est offerte pré-assemblée avec un piquet de bois à tous les quatre mètres et un support pour faciliter son installation.

La deuxième obligation : Recouvrir d'une toile imperméable tous les tas de terre. Cela permet de réduire l'érosion ; la bonne terre pourra être récupérée ultérieurement.



- Séparer en deux tas, la terre fertile (top soil) de la terre de déblai.
- Couvrir les tas de terre avec une toile imperméable.
- Placer des blocs stabilisateurs sur la toile.



Le contrôle de l'érosion en bordure des lacs et des cours d'eau est obligatoire.

Bureau municipal fermé

En raison du congé pascal, le bureau municipal sera fermé **les vendredi 2 et lundi 5 avril 2021**

Prochaines réunions du conseil, à 20 h:

Le mardi 6 avril 2021

Le lundi 3 mai 2021

Le lundi 7 juin 2021

N.B. : À huis clos jusqu'à nouvel ordre



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
52, chemin des Loisirs
Saint-Élie-de-Caxton (Québec) G0X 2N0



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Mesures réglementaires pour protéger nos plans d'eau

Sandra Gérôme

Contrôler l'érosion sur les chantiers de construction en bordure des lacs et des cours d'eau (règlement 2015-003) et ne pas faire des feux directement sur le sol ou répandre des cendres dans la rive (article 12 du règlement 2017-003*) sont des mesures réglementaires complétées par d'autres mesures importantes dans le but de prévenir l'apparition des algues bleues dans nos plans d'eau et ainsi en maintenir les usages récréatifs sur ces derniers.

Rappelons quelques autres mesures de protection de notre milieu riverain :

1) Il est interdit d'utiliser tout fertilisant, engrais chimique, herbicide, pesticide pour les pelouses dans le territoire riverain (300 mètres d'un plan d'eau) de la Municipalité (article 7 du règlement 2017-003). Certains engrais sont autorisés (100 % naturels ou organiques ou biologiques à teneur en phosphore de moins de 2 %) à l'extérieur de la rive lorsqu'ils sont enfouis manuellement dans une plate-bande ou un jardin potager.

2) Il est interdit de couper, de tondre, de tailler ou d'altérer d'une quelconque façon toute végétation herbacée, y compris le gazon ou la pelouse dans la bande riveraine (article 8.1.1 du règlement 2017-003) déterminée par le règlement de zonage en vigueur (généralement 10 ou 15 mètres selon la pente).

3) Les rives stabilisées par des pierres, enrochements, murs de ciment ou de bois doivent être recouvertes d'une végétation appropriée de façon à rétablir le plus possible l'état naturel de la rive (article 8.2.3 du règlement 2017-003).

4) Il est interdit de nourrir les oiseaux aquatiques (canards, oies, etc.) sur les lacs et cours d'eau ainsi que dans le secteur riverain (article 11 du règlement 2017-003). Les canards augmentent considérablement la pollution des lacs de baignade, tant au niveau des coliformes contenus dans leurs fientes qu'un ver microscopique (le cercaire) qui peut créer des problèmes cutanés chez l'humain (dermatite du baigneur, appelée parfois dermite du baigneur). Un canard produit autant d'excréments (matières fécales) que cinq humains.

5) Ne pas répandre de feuilles mortes dans un lac, un ruisseau, un sous-bois en rive ou un milieu humide : la décom-

position des feuilles crée du phosphore et contribue au vieillissement d'un plan d'eau.

Malheureusement, la Municipalité doit encore sévir après plus de dix ans d'application du règlement.

Les lacs constituent des écosystèmes complexes et fragiles. Ces mesures préventives aideront à léguer des plans d'eau en santé aux prochaines générations.

*Le Règlement 2017-003 est en ligne au lien suivant : <http://www.st-elie-de-caxton.ca/documents/regl-2017-003-protection-des-rives-des-lacs-et-cours-deau-20170407130234>.



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
52, chemin des Loisirs
Saint-Élie-de-Caxton (Québec) G0X 2N0

ORDURES MÉNAGÈRES À LA SEMAINE À PARTIR DU 14 AVRIL PROCHAIN

N'oubliez pas :
Il faut mettre les roues
des bacs en direction
DE LA RÉSIDENCE !





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



S'inscrire aux Infolettres de notre site Web, c'est facile

Pierre Deshaires

Nos deux infolettres

Notre site Web comprend deux « infolettres » :

- *L'infolettre municipale*, destinée aux résidents de Saint-Élie-de-Caxton : informe sur les décisions administratives et les sujets traités lors des séances du conseil, les avis publics, les nouveaux règlements municipaux, les loisirs, la vie communautaire, l'urbanisme, l'environnement, les travaux publics, etc.
- *L'infolettre culturelle et touristique* : informe sur les différentes activités culturelles, les spectacles, nos artistes et artisans, la restauration, les gîtes, l'hébergement et les activités touristiques à Saint-Élie-de-Caxton.

Inscription à nos infolettres

- Pour vous inscrire à l'infolettre municipale, compléter le formulaire électronique à cet effet ; ce formulaire est visible au bas de chacune des pages du site Web, section municipale.
- Pour vous inscrire à l'infolettre culturelle et touristique, il faut compléter le formulaire électronique visible au bas de chacune des pages du site Web, section culture et tourisme.



Votre inscription à nos deux infolettres n'est pas permanente. Quand vous recevez une infolettre, il suffira de cliquer sur le bouton « Me désinscrire » au bas de cette dernière pour mettre fin à votre abonnement.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec l'inscription en ligne, envoyez votre courriel à la Municipalité à : info@st-elie-de-caxton.ca pour vous inscrire ou présentez-vous au secrétariat municipal aux heures d'ouverture. Le personnel se fera un plaisir de vous aider.

Suivi des abandonnements à nos deux infolettres

- 10 novembre 2017 : 276 abonnés à l'infolettre municipale et 938 abonnés à l'infolettre touristique
- 2 février 2021 : 476 abonnés à l'infolettre municipale et 1 828 abonnés à l'infolettre culturelle et touristique

Légère baisse par rapport en 2019

244 permis de construction émis par nos services municipaux en 2020



Il y a eu à Saint-Élie-de-Caxton, en 2020, la construction de neuf bâtiments principaux.

Sandra Gérôme

En 2020, 244 permis ont été émis par nos services municipaux, comparativement à 249 en 2019, soit une très légère baisse dans le contexte actuel. De ce nombre, 38 % concerne des rénovations et modifications résidentielles, 10 % des bâtiments secondaires. Au

cours de cette même période, il y a eu la construction de neuf bâtiments principaux et de trois camps forestiers. En termes de valeur, c'est plus de 5,4 millions \$ qui se sont ajoutés à notre valeur foncière, dont 1,3 millions \$ pour la construction de nouvelles résidences.

Permis obligatoire

Il est important de se rappeler qu'il faut demander un permis pour tous nos travaux de construction ou de rénovation. Vous n'avez qu'à me contacter par courriel à l'adresse suivante: sandra.gerome@sogetel.net ou encore téléphoner au 819 221-2839, poste 2945.



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Camp de jour du monarque



Préinscription dès maintenant

Louis-Gabriel Demers

Bonjour chers parents,

Cette année, le Camp de jour du monarque de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, qui se déroulera du 28 juin au 12 août 2021, ne sera pas comme les autres, car il sera encore plus excitant ! Mot d'ordre : diversité ! On parle d'activités sportives (soccer, course à relais, kickball, ballon-chasseur); artistiques (peinture, sculpture, gravure, théâtre...) et sans oublier le plaisir de la découverte de notre monde par les sciences. Votre enfant en apprendra davantage sur les insectes (entomologie), les étoiles, les volcans, les océans, la nature et ses mystères. Des journées bien remplies pour les enfants qui ont toujours soif d'aventures et de découvertes.

Le Camp de jour du monarque offrira un service d'animation dynamique encadré par des animatrices et animateurs qualifiés, expérimentés et soucieux du développement personnel de votre enfant, le tout dans un cadre amusant !

À noter que le camp de jour suivra les recommandations de la santé publique, bien que ces informations puissent changer.

Préinscription dès maintenant

Vous pouvez préinscrire votre enfant dès maintenant. Il suffit d'écrire à Louis-Gabriel Demers à l'adresse suivante : campdejour@st-elie-de-caxton.ca

Vous devez fournir les informations suivantes : nombre d'enfants, son âge, son nom, adresse courriel, numéro de téléphone ainsi que votre nom à vous.

Communiquez avec nous !

Courriel : campdejour@st-elie-de-caxton.ca

Louis-Gabriel Demers (responsable du camp de jour)

Technicien aux loisirs, culture et tourisme

Numéro de téléphone : 819 221-2839, poste 2907

Louis-Gabriel Demers

Technicien aux loisirs, culture et tourisme

Bonjour à toutes et à tous,

Il me fait un immense plaisir de me présenter, chers Caxtoniennes et Caxtoniens. Je m'appelle Louis-Gabriel Demers, et je suis votre nouveau technicien aux loisirs, culture et tourisme depuis le 11 janvier 2021.

Je suis détenteur d'un diplôme d'intervention en loisir que j'ai obtenu au Collège Laflèche de Trois-Rivières. Actuellement, je suis en processus d'obtenir un D.E.C. en comptabilité et gestion que j'avais entamé à Sherbrooke.



J'ai un parcours professionnel diversifié. J'ai travaillé au Maïkan Aventure, à Trois-Rivières, comme responsable et animateur du camp de jour et comme moniteur d'escalade. J'ai fait mon stage en loisir au Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières. L'école m'a ensuite engagé en tant que technicien en loisir, plus particulièrement aux sports. J'ai également été animateur à la résidence scolaire. Pendant la pandémie, j'ai travaillé à titre d'éducateur en service de garde à l'école primaire Richelieu à Trois-Rivières.

En tant que grand passionné de musique et de sports, je joue de la batterie et je pratique le badminton, le vélo de route, la planche à neige et le Dek hockey.

Il me fait donc plaisir d'intégrer votre communauté et l'équipe de culture, tourisme et loisir, et j'ai bien hâte de pouvoir vous rencontrer.

Louis-Gabriel Demers



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Le marché public de retour cet été au Garage de la culture

Paul-André Garceau

Le marché public sera de retour cet été, tout en respectant les normes sanitaires en vigueur. Organisée conjointement par la Coopérative agroalimentaire régionale de la Mauricie et la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, cette activité se tiendra, comme le veut l'habitude, dans le stationnement du Garage de la culture.

Les producteurs de la COOP seront sur place pour vous y accueillir les dimanches 4 juillet, 1er août, 5 septembre et 3 octobre, entre 10 h et 15 h. Une invitation est lancée aux artisanes et artisans, organismes et commerçants à venir présenter leurs produits ou services.

Pour obtenir de l'information à ce sujet, téléphonez au 819 221-2839, poste 2920 ou écrivez à l'adresse courriel suivante : coordonnatrice@st-elie-de-caxton.ca. Rappelons les objectifs du marché public : vous permettre d'avoir accès à des produits locaux frais de qualité, d'être en contact direct avec les producteurs et d'encourager l'achat local.



Le marché public : le rendez-vous idéal pour les amateurs de produits agroalimentaires.

Photo : Lisandre St-Cyr Lamothé

Jardin botanique

Des fleurs et des plantes à la rescousse du monarque

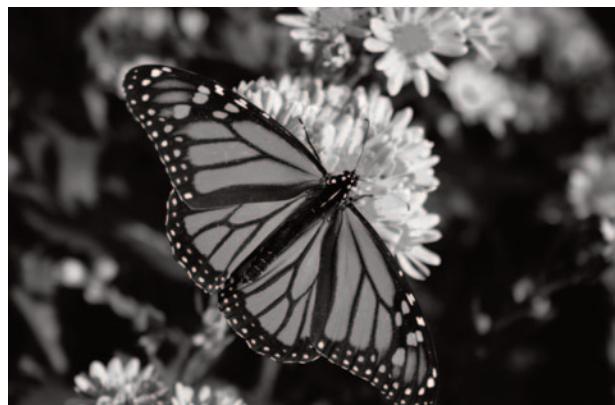
Paul-André Garceau

Des nouveautés seront ajoutées au Jardin botanique cette année. Outre l'animation offerte aux visiteurs, une grande variété de fleurs et de plantes y seront aménagés dans le but premier de protéger l'habitat du monarque, ce papillon en voie de disparition. Cet engagement envers la Fondation David Suzuki a été pris par le conseil municipal, en 2019. L'adoption d'une telle résolution confirme ce désir qu'a la Municipalité de s'investir dans la cause. C'est là la première étape vers l'obtention d'une certification de la part de l'organisme pancanadien sans but lucratif, créé en

1990.

Entrée gratuite pour les citoyens

Comme par le passé, rappelons que l'entrée du Jardin sera gratuite pour les citoyens de Saint-Élie-de-Caxton, moyennant la présentation d'une preuve de résidence. Les jours et les heures d'ouverture des lieux vous seront communiqués ultérieurement. Pour plus de détails, consultez notre site Web : www.st-elie-de-caxton.ca ou encore visitez notre site Facebook : Municipalité de Saint Élie de Caxton, dont les informations seront mises à jour à l'approche de la saison touristique. Bienvenue à toutes et à tous.





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Le Service des premiers répondants revient sur le terrain



Photo :Pier-Olivier Gagnon

Lucie Hamelin

Après plusieurs mois d'absence, le Service des premiers répondants de la Municipalité va revenir sur le terrain.

La pandémie et les restrictions ont amené des changements importants et les premiers répondants ont dû attendre les consignes du CIUSSS Mauricie-Centre du Québec (services pré-

hospitaliers) et suivre une formation avant de pouvoir reprendre ses activités.

Dans les prochaines semaines, le service devrait être opérationnel et offrira de nouveau son soutien lors des demandes d'intervention (appels 911).

Nous désirons remercier nos bénévoles de leur implication à titre de premier répondant.

Des statistiques sur notre Service de sécurité incendie

Jérôme Bourassa

En vertu de l'Entente régionale d'entraide de protection contre les incendies dans la MRC de Maskinongé signée en 2011, notre municipalité partage des ressources en matière de protection contre les incendies, notamment avec les municipalités de Charette et Saint-Mathieu-de-Parc. Cette Entente d'entraide, qui prévoit

deux volets, soit les interventions conjointes automatiques et les interventions sur demande selon les besoins spécifiques, nous permet de répondre à nos engagements dans le cadre du Schéma de couverture de risques. Comme vous le verrez, ci-bas, notre service de sécurité incendie est très sollicité.



Nombre d'interventions du Service de sécurité incendie (2016-2020)

Saint-Élie-de-Caxton	Extérieur	Total	Moyenne par mois
2016	25	15	40
2017	19	11	30
2018	45	20	65
2019	23	27	50
2020	20	29	49



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



**Changement d'heure ;
Changement de piles**



On vous l'indique un peu partout : dès qu'on change d'heure, on change les piles des avertisseurs de fumée. Si vos piles n'ont pas encore été changées, cessez de lire ces lignes et faites-le dès maintenant, avant de l'oublier. L'opération ne vous prendra que quelques minutes et pourrait vous sauver la vie et celle de vos proches.

LIGNE COUP DE POUCE AÎNÉS
819 539-8644

VOUS AVEZ DES BESOINS ? ON A LA RÉFÉRENCE !

Écoute, transport, commission, aide budgétaire, abus, soutien alimentaire, assistance juridique, isolement

« Un retour aux études » C'est possible!

FRANÇAIS – MATHÉMATIQUES

**REHAUSSEMENT
DES CONNAISSANCES GÉNÉRALES**

TENS

(Tests d'équivalence du niveau du 5^e secondaire)

CROISSANCE PERSONNELLE

819 228-8071

la clé en éducation populaire

Là où apprendre, c'est s'accomplir!



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Ce que vous devez savoir sur les feux printaniers

Jérôme Bourassa

Le brûlage printanier

Ce sera bientôt le grand ménage printanier sur vos terrains. Dans la très grande majorité des cas, les gens brûlent les feuilles mortes et les petites branches ramassées lors de ce ménage. Ce brûlage crée beaucoup de pollution: les fumées qui se dégagent lors de la combustion contiennent plusieurs contaminants dont le monoxyde de carbone (CO), les composés organiques volatils (COV), les particules fines (PM_{2,5}), les oxydes d'azote (NO_x) et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Dans la très grande majorité des cas, les gens utilisent cette façon de faire par ignorance.

Quelles sont les alternatives au brûlage des feuilles mortes ?

Répandre les feuilles mortes dans un lac, un ruisseau, un sous-bois en rive ou un milieu humide n'est pas une solution écologique : la décomposition des feuilles crée du phosphore et contribue à l'eutrophisation d'un plan d'eau. Mettre les feuilles mortes aux ordures ménagères augmente inutilement le volume des déchets dans les sites d'enfouissement. Les brûler n'est pas mieux : en plus d'être polluant, cela dégage beaucoup de fumée et constitue une nuisance pour le voisinage. Que faire alors ?

- Déchiqueter les feuilles mortes et le gazon sur place lors de la tonte en utilisant une tondeuse déchiqueteuse.
- Conserver les feuilles mortes et s'en servir comme paillis pour couvrir la base des plantations.
- Composter les feuilles mortes. Un bon compost doit contenir 2/3 de résidus bruns (feuilles mortes) et 1/3 de résidus verts (résidus de cuisine ou du jardin). Lors du montage du tas, on alternera : par exemple, 6 cm de feuilles mortes et 3 cm de résidus de cuisine.

J'ai une bonne quantité de branches mortes sur ma propriété, comment m'en débarrasser ?

- Utiliser une déchiqueteuse pour en faire du paillis.
- Les couper en longueurs de 60 cm (24 pouces) et en les attacher en paquets qui seront ramassés lors de la collecte des ordures ménagères.
- Les apporter à l'Éco-centre de la région (Saint-Étienne-des-Grès, 819-373-3130).



Règlement municipal pour les feux extérieurs

Il faut un permis pour allumer un feu à ciel ouvert. Le Règlement municipal 2010-026 concernant la protection incendie précise que :

28. Nul ne peut allumer, alimenter ou maintenir allumé un feu à ciel ouvert sur le territoire de la municipalité sans avoir obtenu au préalable l'autorisation du directeur.
29. Toute demande d'autorisation visée à l'article 28 doit être faite par écrit au Service de sécurité incendie de la municipalité, au moins cinq jours avant la date prévue pour l'événement.

Consulter le Règlement 2010-026 :

<http://www.st-elie-de-caxton.ca/documents/reglement-2010-026-prevention-incendie.pdf>

**LA VIE PEUT ÊTRE COMPLIQUÉE.
TROUVER DE L'AIDE
PEUT ÊTRE FACILE.**

Consultez le 2-1-1 pour trouver de l'aide lorsque vous éprouvez des difficultés.

EMPLOI
ALIMENTAIRE
AIDE FINANCIÈRE
LOGEMENT

211
L'AIDE, ÇA COMMENCE ICI

Gratuit | Confidential | Offert en plus de 200 langues | 7 jours sur 7 | 211quebecregions.ca



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



M. Honorius Thériault s'étient à l'âge de 89 ans

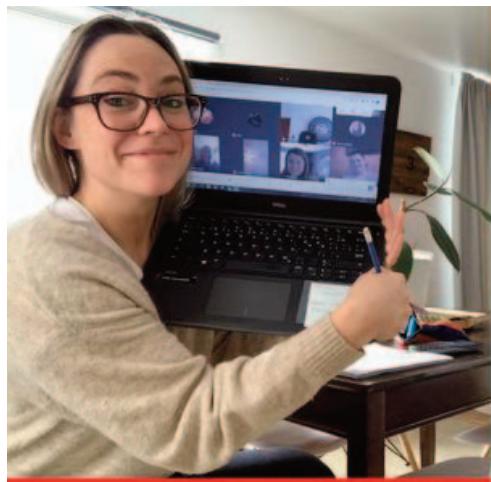
Saint-Élie-de-Caxton perd un grand bénévole « exceptionnel »



Photo : Le Nouvelliste

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de M. Honorius Thériault, le 9 décembre dernier, à l'âge de 89 ans. Arrivé à Saint-Élie-de-Caxton dans les années 1970, HONO, pour les intimes, a été le fondateur du Club Optimiste de notre municipalité qui est venu en aide à de très nombreux jeunes. Il a été un grand bénévole exceptionnel et exemplaire, notamment en s'impliquant dans de nombreuses campagnes de financement, comme La guignolée, l'Halloween, la fête des Mères, etc., de même que pour l'organisation de la Fête nationale. Ce compatriote légendaire laissera un grand vide à Saint-Élie-de-Caxton. Le Conseil municipal exprime ses plus sincères condoléances à toute sa famille, particulièrement à ses enfants : Gaétan, Sylvie, Annie et Pascale.

Robert Gauthier, maire



VIENS APPRENDRE
À TON RYTHME !



De gauche à droite: Joëlle Charette, Line Gélinas, Marie-Ève Dargis, Nathalie Lacombe et Nancy Lemay

DÉFI VIRTUEL RELEVÉ ! POUR LA CLÉ EN EDUCATION POPULAIRE

Quand persévérance rime avec résilience

Chaque personne qui traverse nos murs est unique et a des besoins uniques. Il y avait un réel défi de maintenir nos ateliers en alphabétisation. Comme nous avons à cœur leurs apprentissages et qu'il était impératif pour nous qu'ils puissent poursuivre leurs cours, nous nous sommes équipés de tablettes électroniques et de clés Internet. Pour les alphas, venir à la Clé n'était pas seulement un lieu pour apprendre, c'était aussi un milieu de vie, et il était important pour nous de ne pas leur en priver. Nous avons rendu accessible, grâce à une concertation avec les milieux impliqués, l'utilisation de nos tablettes dans les endroits où résident nos participants. Malgré le fait qu'ils ne sont pas ou peu à l'aise avec les technologies, ils relèvent le défi comme des champions !

Quant aux participants du programme « Je m'implique pour mon avenir ! », l'enjeu principal résidait dans la motivation. Finalement, le taux d'absentéisme est moins haut, l'intérêt et l'investissement dans leurs études demeurent et ils cheminent bien dans cette réalité. L'adaptation est un mot fort de sens cette année! Ils sont bons, débrouillards, patients !

Merci à vous tous de faire votre part pour que nous puissions continuer d'avancer, ensemble ! Votre persévérance et votre capacité à faire face aux différents changements que nous vivons cette année, nous rendent fières de pouvoir évoluer auprès de gens tels que vous !

ATELIERS OFFERTS

Français

Mathématiques

Croissance personnelle

Rehaussement des connaissances générales

Préparation aux TENS*

*Tests d'équivalence de niveau du 5^e secondaire

Ateliers gratuits

Entrées continues

16 ans et +

la clé
en éducation
populaire

819 228-8071



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



BibliothÉlie

Quelques données concernant votre bibliothèque municipale

Suzanne Arel

Notre catalogue contient 7165 livres et magazines dont 3648 nous appartiennent et 3517 sont au Réseau biblio du Centre du Québec, Lanaudière et Mauricie dont nous faisons partie. Vous avez aussi accès aux livres de toutes les bibliothèques du Réseau. Vous pouvez faire la demande en ligne ou nous pouvons le faire pour vous. Cent quinze casse-têtes sont également disponibles pour emprunt. Notre catalogue se retrouve en ligne sur le site : biblietcie.ca.

Deux fois par an, nous procédons à un échange de près de 900 livres avec le Réseau, afin que vous ayez accès régulièrement à de nouveaux titres. Le dernier échange a eu lieu le 23 février. Nous avons aussi fait l'acquisition de plus de 35 nouveautés depuis septembre dernier.

Nos bénévoles ont identifié leur Coup de Cœur dont vous voyez une partie sur notre photo ci-contre.

Depuis notre réouverture en juin 2020, vous avez emprunté une moyenne mensuelle de 375 livres et magazines papier et 44 documents numériques. Au 31 janvier, vous étiez 352 usagers actifs. Habituellement, 100 usagers s'ajoutent avec les élèves de l'école Villa-de-la-Jeunesse qui viennent nous visiter, à raison de deux classes par semaine, les mardis matin avec leur professeur et les parents accompagnateurs. Nous avons hâte de les revoir !

Nous sommes une équipe dynamique de 13 bénévoles pour vous accueillir les mardis de 9 h à 11 h et de 15 h à 19 h 30.

Bienvenue à toutes et tous !



Les coups de coeur de l'équipe de la bibliothèque

De gauche à droite sur la photo :

- *Le monde de Abberley*, de Robert Goddard
- *Juste derrière moi*, de Lisa Gardner
- *Le réseau Alice*, de Kate Quinn
- *Daisy Jones and the Six*, de Taylor Jenkins Reid
- *Du coté des Laurentides*, de Louise Tremblay D'Essiambre
- *Kukum*, de Michel Jean
- *Les Foley*, de Annie-Claude Thériault
- *Habiller le cœur*, de Michèle Plomer



Portes ouvertes sur les ateliers d'artistes et d'artisans de la MRC de Maskinongé

Il est également toujours temps de s'inscrire au Bottin Culture

Maskinongé pour les artistes, artisans, entreprises et organismes du secteur culturel. L'inscription est gratuite pour les résidents de la MRC de Maskinongé et se fait sur une base volontaire. Vous pouvez vous inscrire au www.maski.quebec/bottin-culture.



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Le Fonds d'initiatives culturelles de la MRC de Maskinongé vous vient en aide

Josée Wingen

Le Fonds d'initiatives culturels 2021 de la MRC de Maskinongé vise à promouvoir les arts et la culture en venant soutenir des initiatives culturelles sur le territoire. L'objectif de ce fonds est d'offrir une aide financière complémentaire qui contribuera à la réalisation de projets culturels structurants, mobilisateurs, novateurs et créatifs, tout en favorisant l'émergence et le rayonnement de nouveaux talents. Pour être admissible à une aide pouvant atteindre 80% des coûts, jusqu'à un maximum de 5 000 \$, un projet peut être présenté par un organisme à

but non lucratif, une coopérative, une municipalité ou un Comité légalement constitué.

Dates pour soumettre votre projet

En 2021, les dates pour soumettre un projet sont les 14 mai, 13 août et 12 novembre. Pour plus d'information, nous vous invitons à communiquer avec Jennifer St-Yves-Lambert à l'adresse : www.mrc-maskinonge.qc.ca

Coordonnatrice aux loisirs, culture et tourisme

Réseau BIBLIO CQLM

Recherche d'animateurs et d'artisans

Suzanne Arel

Le Réseau BIBLIO CQLM est à la recherche d'animateurs et d'artisans locaux intéressés à intégrer son répertoire d'animation, diffusé auprès de ses 122 bibliothèques affiliées du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie. L'animateur intéressé se verra dédier un code d'accès pour compléter un formulaire dynamique en ligne. Les activités peuvent s'adresser à tous les groupes d'âge (jeunes, adolescents, adultes, aînés, famille, etc.).

Exemples d'animation

- Producteurs de produits locaux (soins du corps, produits naturels, alimentation)
- Peintres
- Artisans textiles (maison, vêtement, tricot, etc.)
- Auteurs

- Photographes
- Créateurs de bijoux
- Associations (club scientifique, généalogie, etc.)
- Joujouthèques
- Cours de langue
- Sports
- Animaux de compagnie
- Santé

Adresse courriel pour nous joindre

Si vous souhaitez vous faire connaître ou voulez prendre part au développement culturel régional par le biais de la bibliothèque, veuillez nous transmettre vos coordonnées ou communiquer avec nous par courriel (France.maillette@reseaubibliocqlm.qc.ca).

15



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Transports collectifs gratuits

Vaccination contre la COVID-19



Francine Buisson

Nous sommes heureux de vous partager l'information à l'effet que notre organisme de Transports collectifs de la MRC offrira **gratuitement** le transport aux personnes qui n'ont pas d'autres moyens pour se déplacer et qui désirent aller se faire vacciner contre la COVID-19. Pour l'information détaillée, téléphonez au **819 840-0603**.

personnes qui n'ont pas d'autres moyens pour se déplacer et qui désirent aller se faire vacciner contre la COVID-19. Pour l'information détaillée, téléphonez au **819 840-0603**.

Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030

Lucie Hamelin

Le gouvernement du Québec a déposé une Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030.

Voici quelques extraits qui sont intéressants pour tous les citoyens du Québec :

« Au Québec, l'eau potable est généralement de très bonne qualité, mais son état demeure fragile, notamment en raison des diverses sources de pollution et des enjeux liés aux changements climatiques... »

Nos gestes comptent plus que l'on pense

Ensemble, nous pouvons conserver l'eau par des petits gestes du quotidien :

- Récupérons l'eau de pluie pour arroser les plates-bandes.
- Fermons le robinet lorsque nous nous brossons les dents.
- Remplissons le lave-vaisselle au maximum avant de le

mettre en marche.
• Choisissons des toilettes à faible débit pour réduire la quantité d'eau utilisée.

En faisant des choix judicieux, nous pouvons limiter la

contamination de l'eau :

- Choisissons des produits sans microbilles de plastique.
- Utilisons des produits de nettoyage écoresponsables.
- Retournons nos médicaments périmés ou non utilisés dans les pharmacies.
- Amenons les résidus domestiques dangereux (huiles, peintures, etc.)
- Optons pour des engrains de jardinage biologiques.
- Réduisons l'utilisation et le rejet des plastiques à usage unique (sacs, pailles, bouteilles, etc.)

Extrait de la Stratégie québécoise de l'environnement de l'eau 2018-2030, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 2018.

Site : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/strategie-quebecoise/>



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
52, chemin des Loisirs
Saint-Élie-de-Caxton (Québec) G0X 2N0



**ABRI D'AUTO :
DOIT ÊTRE DÉMONTÉ
LE 1er MAI 2021**



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



OBVRLY : Les plans d'action pour nos lacs

(OBVRLY) -L'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY) accompagnera, au cours de la prochaine année, les associations riveraines de lacs qui souhaitent jouer un rôle actif dans la protection des plans d'eau de son territoire d'intervention. De plus en plus, les personnes résidant en rives de lac sont conscientes que la protection de leur milieu de vie ou de villégiature débute par une gestion intégrée du bassin versant des lacs.

Un projet mobilisateur pour et par tout le monde

Grâce à l'appui financier du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, neuf associations de lacs présentes dans quatre municipalités du territoire d'intervention de l'Organisme se verront munies d'un plan directeur de lac d'ici 2022. Les plans d'eau visés par ce projet sont : le lac à la Perchaude, situé à Saint-Alexis-des-Monts, les lacs des Six, des Îles et Héroux, situés à Saint-Boniface, les lacs Bell, du Barrage/Garand, Plaisant et les Petit et Grand lacs

Long, situés à Saint-Élie-de-Caxton et finalement le lac à la Pêche, localisé à Saint-Mathieu-du-Parc. Ce projet représente un investissement total de près de 73 000 \$ dans le développement durable du territoire et inclut une participation des Municipalités de Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Boniface et Saint-Élie-de-Caxton, de la MRC de Maskinongé ainsi que des associations riveraines.

L'objectif principal du projet est de doter les associations de lacs d'un document de gestion comprenant un plan d'action personnalisé qui reflète leurs enjeux spécifiques, mais qui représente également l'aboutissement d'un processus de concertation avec les acteurs municipaux concernés. Le plan d'action se veut un outil essentiel afin de mettre en œuvre certaines actions en impliquant les acteurs nécessaires dans les bons dossiers et ainsi obtenir des gains importants en termes de bénéfices environnementaux et sociaux pour toute la collectivité de la région.

Le projet vise également à mettre à jour plusieurs données environnementales, notamment en ce qui a trait

à la qualité de l'eau des lacs, et ce, en impliquant l'expertise provenant de l'OBVRLY ainsi que la participation des propriétaires riverains. Cette manière de procéder permet une prise d'action et une sensibilisation auprès de la population impliquée.

Pour en savoir plus

Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE)

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/programmes/psree/index.htm>

Plan directeur de l'eau des bassins versants de la zone du Loup-Yamachiche

<https://www.obvrly.ca/plan-directeur-de-leau>

Stratégie québécoise de l'eau

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/strategie-quebecoise/>

Source : Alexandre Bérubé-Tellier, Chargé de projet et responsable de liaison avec les associations de lacs, Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche 819 264-2033, poste 2225. Courriel : alexandre@obvrly.ca

Paniers de Pâques : Veuillez faire votre demande avant le 26 mars prochain

Julie Plante

L'organisme *La guignolée de Saint-Élie-de-Caxton* devient maintenant l'organisme *Du cœur au ventre*. Le but est le même : offrir de l'aide aux gens dans le besoin de notre municipalité. À noter que les fonds amassés par nos généreux donateurs seront distribués ici pour les paniers de Noël et de Pâques, articles scolaires et aide alimentaire aux personnes qui en feront la demande et qui seront admissibles (selon les revenus). Comme la fête de Pâques arrive à grands pas, vous aurez jusqu'au **26 mars 2021** pour faire votre demande. Pour nous joindre, contacter: ducoeurauventrestelie@hotmail.com

Julie Plante : 819 221 3447

Madeleine Lampron : 819 221 5475



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



MDJ Saint-Élie-de-Caxton

La salle de devoirs fait peau neuve !

Betty Bianchetto

La salle de devoirs fait peau neuve ! Nous travaillons actuellement à réaménager cette pièce en la réorganisant. Une fois terminée, les jeunes trouveront trois « stations » : Le coin devoirs, le coin lecture et relaxation ainsi que le coin créatif/artistique. Par cette démarche (à laquelle ils ont d'ailleurs participé en choisissant l'esthétique de la pièce!), nous souhaitons leur offrir un endroit propice pour étudier, mais aussi pour pratiquer d'autres activités différentes que celles qu'ils pratiquent habituellement.

Nous pensons que les encourager dans leur démarche d'études passe aussi par la découverte et le développement de nouvelles compétences. Ainsi, les jeunes vont pouvoir s'initier au dessin graphique, lire toutes sortes de livres et BD, faire leurs devoirs, s'occuper de plantes ou tout simplement relaxer sur une chaise suspendue !

Sur le long terme, nous souhaitons aussi mettre sur pied des ateliers thématiques selon les besoins de nos jeunes,



de manière à exploiter au maximum les possibilités de cette salle. Cela pourra être la venue d'intervenants pour la gestion du stress, de professionnels dans le domaine littéraire ou encore d'intervenants spécifiques pour l'aide aux devoirs.

Un beau projet pour cette nouvelle année !



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
52, chemin des Loisirs
Saint-Élie-de-Caxton (Québec) G0X 2N0

Dates : 5 mai, 7 juillet, 1er septembre et 10 novembre 2021



TRANSPORTS COLLECTIFS
MRC de Maskinongé

BIENTÔT DISPONIBLE À SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON !

Comptoir vestimentaire
FERMÉ en raison de la
COVID-19

Vous serez mis au courant de la
réouverture des lieux par *Facebook*.



De très joyeuses Pâques à toute la population.
De la part des bénévoles



SERVICE DE LA PRÉVENTION ET DES COMMUNICATIONS

MISE EN GARDE – Vol d'identité (Prestations frauduleuses)

La Sûreté du Québec vous invite à la vigilance en vous rappelant les bons réflexes à adopter pour vous prémunir d'un vol d'identité.

De plus en plus de vols d'identité sont commis relativement à des demandes frauduleuses de prestations diverses auprès d'organismes gouvernementaux (p. ex. les prestations canadiennes d'urgence ou les prestations d'assurance-emploi). Il est important de savoir que la fraude ne prend pas de pause.

Comment se protéger?

- Ne donnez jamais vos renseignements personnels ou vos informations bancaires lors d'un contact non sollicité, peu importe le moyen (par courriel, texto, compte de médias sociaux ou par téléphone).
- Vérifiez la validité de toute demande qui vous est adressée d'une source sûre (p. ex. sur un site web sécurisé ou une facture officielle).
- Vérifiez les paramètres de sécurité et de confidentialité de tous vos comptes, appareils et connexions. Consultez les mesures à prendre sur le site Pensezcybersécurité.ca.

Comment détecter un vol d'identité?

- Consultez sur une base régulière vos relevés de comptes bancaires et vos relevés de cartes de crédit (contestez immédiatement tout achat qui vous est inconnu).
- Consultez également vos informations fiscales, afin de détecter toute anomalie auprès des agences gouvernementales aux niveaux provincial et fédéral.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

Des prestations ont été frauduleusement demandées en votre nom?

1. Selon votre situation de fraude :

Pour des prestations liées à la COVID-19, consultez les directives sur le site de l'[Agence du revenu du Canada](#), ou composez le 1 833 966-2099.

Pour des prestations liées aux programmes administrés par Revenu Québec, composez le 1 800 267-6299 ou formulez une [plainte en ligne](#).

2. Communiquez avec la Sûreté du Québec au **310-4141 ou *4141 (cellulaire)** ou votre service de police local.

Consultez les fiches [Aide-mémoire - Vous êtes victime d'une fraude?](#) et [Aide-mémoire - Prise de plainte pour fraude](#) sur le site web de la [Sûreté du Québec](#) @signalement fraude.

3. Signalez la fraude auprès du [Centre antifraude du Canada](#) ou composez le 1 888 495-8501.

Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

NOUS JOINDRE

TÉLÉPHONE

Téléphone : 819 221-2839

Télécopieur : 819 221-4039

Dépannage municipal :
819 377-1199
(en cas d'urgence seulement)

INTERNET

Courriel :

info@st-elie-de-caxton.ca

Site Web : st-elie-de-caxton.ca

FACEBOOK

Municipalité de Saint Élie de Caxton

MAISON DU CITOYEN

**FERMÉ les 2 et 5 avril 2021
en raison du long congé pascal**

Du lundi au jeudi : 8 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à midi



Photo : Bernard Brault / Événement photo Zoom sur...Saint-Élie-de-Caxton

PRISE DE SANG À FAIRE PRENDRE ?

Rien de plus simple ! Déposez votre feuille d'examen dans l'orifice de la porte de l'infir- mière du CLSC, entrée du côté de la Maison du citoyen

**IMPORTANT :
N'OUBLIEZ PAS D'INSCRIRE VOS NOM ET
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE SUR VOS
FEUILLES D'EXAMEN !**



VISITEZ NOTRE SITE WEB !

Pour être informé sur une foule de sujets EN UN SEUL CLIC !

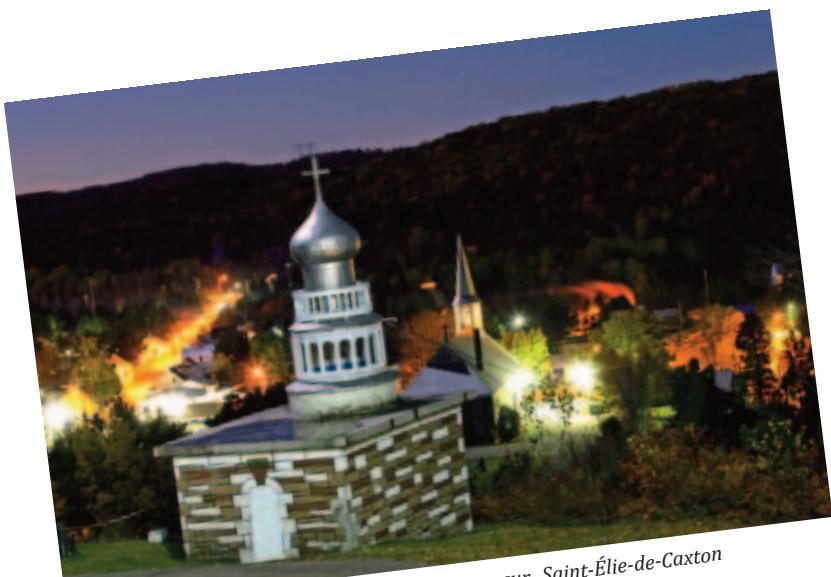


Photo : Olivier Croteau / Événement photo Zoom sur...Saint-Élie-de-Caxton

SÛRETÉ DU QUÉBEC

Pour un accès direct aux services de la SQ, sauf dans les situations d'urgence où l'on doit signaler le 911, vous pouvez joindre le poste de Saint-Boniface qui couvre notre territoire. Responsable : Jean-François Tremblay au 819 535-1900